

**Réunion du Conseil communautaire
Le mercredi 21 février 2024 – 19h30**

**Communauté de communes du Castelrenaudais
Salle du Conseil – 5 rue du Four Brûlé
37110 CHATEAU-RENAULT**

Ordre du jour

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Récapitulatif des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyée par le Conseil communautaire

Récapitulatif des décisions prises par le Bureau communautaire du 24 janvier 2024

Approbation du compte-rendu du Conseil communautaire du 24 janvier 2024

- 1) SCOT : Modification des statuts – réduction du nombre de délégués titulaires et du nombre de délégués suppléants
- 2) Transfert de la compétence éclairage public de la Communauté de Communes du Castelrenaudais au SIEIL 37
- 3) Giratoire – RD 910 – Entrée nord de Château-Renault : rétrocession de parcelles de la Communauté de Communes du Castelrenaudais au Département d'Indre-et-Loire
- 4) Centre aquatique – Proposition de créneaux pour les clubs de plongée et de triathlon
- 5) Centre aquatique – Proposition pour accueillir ALS
- 6) ALSH Saunay et Auzouer-en-Touraine – Mode de gestion à la rentrée 2024
- 7) Débat d'orientation budgétaire 2024
- 8) État récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus
- 9) Budget général 2024 : ouverture anticipée des crédits d'investissement
- 10) Budget annexe Immeuble de rapport 2024 : ouverture anticipée des crédits d'investissement
- 11) Comptes-rendus des Commissions et Syndicats
- 12) Informations diverses
- 13) Questions diverses



À Château-Renault, le 14 février 2023
La Présidente,

Brigitte DUPUIS